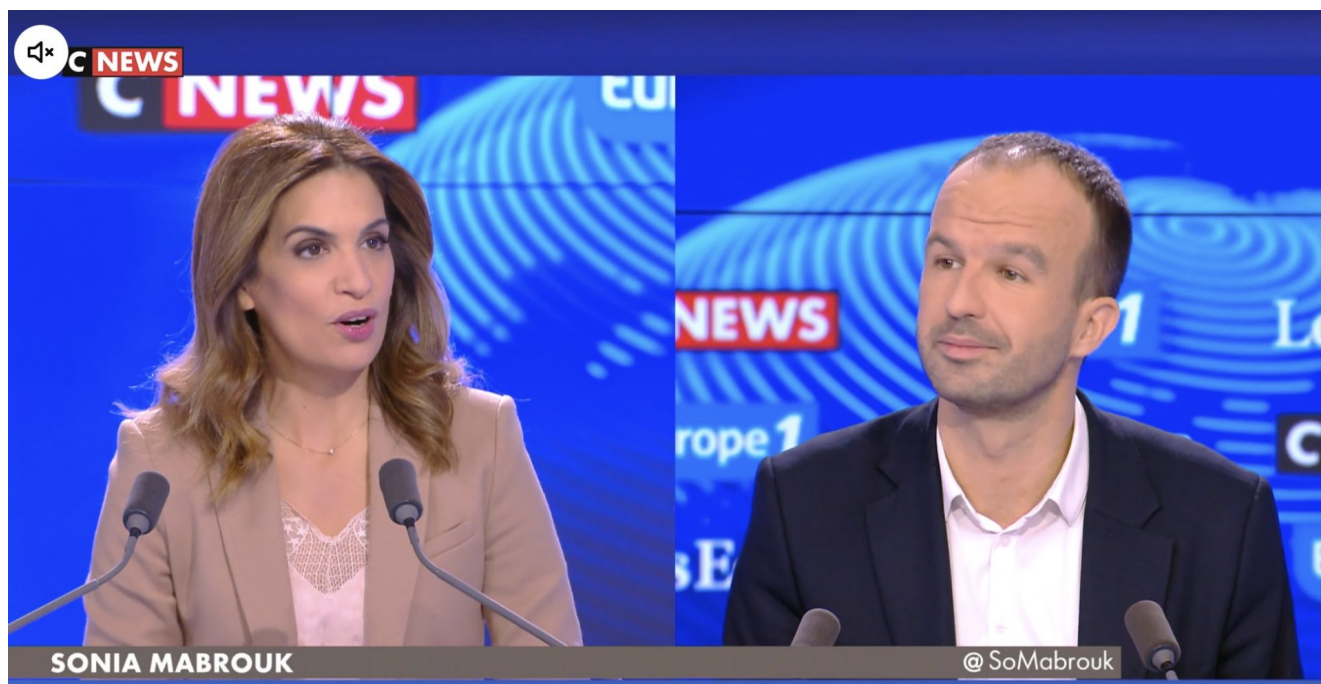


Montons “sur nos grands... chevaux” ! Bompard, un député insoumis au... français !

écrit par Jacques Martinez | 28 novembre 2023



Lorsqu'un député parle d'une enquête en cours et dit trois fois...

□-une fois, c'est... « ma langue a fourché, veuillez m'en

excuser » mais trois fois !!!...-

□...surtout qu'il donne vraiment l'impression de ne même pas se rendre compte de l'énormité qu'il énonce ! □ Cela donne une idée du niveau en notre langue française de cet élu pourtant bardé de diplômes ! □ D'accord ses diplômes sont plutôt basés sur « $1+1=x$ » que sur « le pluriel des adjectifs en « al » ! » (1) □ En effet, cet homme politique occupe pourtant un haut rang dans son parti et, de ce fait, dans la vie politique française.

Contrairement à certains élus qui, faute de diplômes, n'ont exercé que des emplois peu rémunérés...

-et ce n'est pas une moquerie de ma part, bien au contraire, je les admire quelle que soit leur position sur l'échiquier politique : je les félicite d'avoir convaincu leurs électeurs malgré un bagage modeste, alors que d'autres candidats sur-diplômés, n'ont jamais pu être élus-.

□ Cet élu est, si l'on en croit wikipedia, « *diplômé de l'ENSIMAG, une école d'ingénieurs grenobloise. Il est docteur en mathématiques en 2011, après avoir soutenu une thèse de mathématiques appliquées en aéronautique à l'université Nice-Sophia-Antipolis.* »



Mais qu'un tel homme bardé de diplômes répète et par trois fois en moins de 2 minutes (détails en fin d'article), en parlant d'une enquête, « **LES procès verbal** », je vais porter plainte contre lui pour m'avoir percé les tympans et avoir aggravé mes... acouphènes !

Je signale que je n'aurais pas fait cette remarque si cet élu avait eu moins de chance de faire des études que j'ai pu en faire moi-même. Je ne suis pas aussi diplômé que l'élu en cause dans cet article car là, par rapport à lui, je suis nettement dépassé !

En revanche, chapeau à Sonia Mabrouk... Oui, je rends hommage

à cette présentatrice vedette de CNews, qui a eu la décence de ne pas relever cette faute ! Je crois qu'à sa place, je me serais permis une discrète... -mais non innocente lors d'un débat télévisé !- réflexion du genre : □« *mais, Monsieur, puisque vous parlez dES procès verbAUX de cette affaire, je voudrais vous faire préciser ce que...* »

Non, Sonia Mabrouk, en excellente professionnelle, a préféré ne pas relever cette triple faute de base de notre français...

Cela, alors que ce même invité a eu, lors de plusieurs débats précédents également présentés par Sonia Mabrouk, des différends avec elle, et même dimanche, peu après ses trois « *verbals* » : après qu'il eut commis ces fautes, il prit la présentatrice, une fois de plus, de haut !

Mais nous pardonnerons à cet élu d'avoir répété « LES procès verbAL » car le malheureux n'est né

□ qu'en 1986 et donc a, malheureusement pour lui, subi non, pas « profité » mais bien subi le prétendu « savoir » de trop d'enseignants « post-soixant'huit'attardés » et, cela, le malheureux, dès son CP ! □Les enseignants qui se sont occupés de lui avaient pour la plupart, en effet, « fait mai 68 », comme d'autres ont fait « 14-18 » ou « 39-45 » mais, pour ces « autres », en des conditions infiniment plus risquées et durant des années.

À chacun sa génération guerrière. Quand ce fut à mon tour de m'engager pour « mai 68 », j'avoue que j'ai préféré ne pas me faire enrôler dans cette « révolution » de pacotille : j'ai préféré être rebelle à cette "conscription" étant plutôt déjà anti-« gauchiste », mot à la mode à l'époque. Une pseudo « révolution » qui a fait tant de mal, entre autres, à l'enseignement pour toutes les générations qui ont suivi ! D'ailleurs, voyez dans quel état de décrépitude est l'intellect de leurs (et nos) enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, la progéniture de ceux qui les ont détournés du bon chemin voire fourvoyés de leur avenir éducatif ! □Pour ma part, j'ai préféré n'être qu'un vulgaire

journaliste... débutant plutôt que de participer à la destruction de notre France surtout dans ce secteur primordial et prétendument intitulé « éducation nationale » ! Voyez où nous en sommes avec leur « plage sous les pavés » de 68 : il ne reste que les pavés, la plage a disparu...

Donc cet élu est dois-je avoir l'outrecuidance de préciser son nom alors que moi-même, des fautes de français, il m'arrive aussi d'en faire ? ☐ Comme je ne peux, suite à mes accusations envers cet élu... Non, je ne peux pas ne pas en apporter la preuve « sonnante et trébuchante ». Voici donc ci-après le lien qui vous permettra de voir l'intéressante émission de Sonia Mabrouk avec son invité de dimanche.

Oh, c'est ballot, son nom est dans le lien de la vidéo. Bon, tant pis pour la surprise ! Si vous voulez entendre immédiatement les trois « procès verbAL » (je ne sais si, dans sa tête, il met un « S » ou pas), **il les prononce entre 37 min 48 et 39 min 40 du début de la vidéo**. En moins de 2 minutes, il a gravement écorné sa thèse en mathématiques appliquées

☐ <https://www.cnews.fr/emission/2023-11-26/manuel-bompard-le-grand-rendez-vous-emission-du-26112023-1422883>

Je ne peux retirer son nom du lien sans détruire ce lien. ☐ Monsieur MB, veuillez donc bien m'en excuser, j'avais tout fait pour cacher votre identité... Quoique, l'émission « Le Grand Rendez-Vous » de la pertinente Sonia Mabrouk étant suivie par des millions de Français, le mal est déjà fait et par... vous-même ! ☐ Ah, les maths...

Voir le site [francaisfacile.com](http://www.francaisfacile.com)

<https://www.francaisfacile.com/exercices/exercice-francais-2/exercice-francais-94426.php>

Quelques exceptions dont le pluriel est ...a l s :

aval, bal, cal, carnaval, chacal, corral, final, festival, récital, régal.

JACQUES MARTINEZ, journaliste, ancien de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN..